

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

04 JUL 2025

N° 25-00742 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Professeurs certifiés des collèges d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel, option : Dessin d'Arts, session 2025.

Ce sont :

PROFESSEURS CERTIFIÉS DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION :
DESSIN D'ARTS (NIVEAU : DUT, BTS, DTS, DEUG II OU L2)

ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	ILLY JEAN BAPTISTE	000008-072-03	B10926405	31/12/00
2	ZEMBA WENDLASIDA INES NOELLA	000002-072-03	B17404223	23/12/96

Arrêté la présente liste à 2 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à la Direction Générale des Examens, des Concours et de la Certification (DGECC).

En outre, ils sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, au Lycée Nelson Mandela, le samedi 12 juillet 2025, à partir de 06h30mn.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

